



Fraude bancaire

Par Didou106

Bonjour

J'ai été victime d'une fraude bancaire au mois de juillet sur un site de réservation. J'ai fait opposition et ne voyant aucun retour de la banque, j'ai les ai relancé. La banque a refuse de prendre en charge le dossier car il y avoir t eu double authentification. Mécontente de leur retour, j'ai demandé à obtenir les détails des opérations et rappeler les lois bancaires à ce sujet.

En parallèle, j'ai sollicité le site de réservation et après maintes négociations, ils ont reconnus la fraude et accepter de le rembourser la totalité.

Pour ce faire, il me demande juste un courrier officiel de ma banque me notifiant du refus de prise en charge.

J'ai contacté la banque et je n'obtiens aucune réponse de leur part depuis 3 semaines. Si ça continue, le site de réservation va refuser de prendre en charge.

Je les appelle tous les jours mais je n'ai aucun retour.

Cette situation est inacceptable. J'ai demandé à être rappeler en toute urgence.

Faute de réponse je vais contacter le médiateur bancaire de l'établissement.

Je ne comprends pas, ils n'ont rien à rembourser et même comme ça, ils continuent à vouloir instruire le dossier.

Que puis-je faire pour faire avancer ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Appeler ne sert à rien.

Il faut envoyer une mise en demeure par courrier RAR et utiliser les procédures de recours indiquées au bas de votre relevé de compte courant.

Au besoin saisir le médiateur de la banque.